

NATIONS UNIES

Opération des Nations Unies en
Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS

United Nations Operation in
Côte d'Ivoire

ONUCI

Retranscription du point de presse du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders

(Abidjan, le 11 décembre 2011)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Merci mesdames et messieurs. Merci d'être là à une heure aussi tardive. Je vais donner la parole au Représentant spécial, Bert Koenders qui fera une déclaration et échangera un peu avec vous.

Bert Koenders (Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire) : Mesdames, Messieurs, de la presse, à l'heure qu'il est, je ne suis en mesure de vous donner qu'une évaluation très préliminaire du déroulement des élections. Ce sont des élections législatives et il me faut avoir une vision d'ensemble de toutes les circonscriptions pour pouvoir faire des déclarations plus précises.

Dans tous les cas, ce que je peux dire, c'est que nous sommes au soir d'une journée importante pour la Côte d'Ivoire et pour la consolidation des institutions post-crise. Ce sont les premières élections législatives depuis 11 ans, et les premières élections suite à la grave crise postélectorale. Ces élections ont été organisées dans des délais très serrés.

Je tiens de nouveau à féliciter les citoyens et les parties impliquées dans ces élections. A ce stade, la participation peut-être qualifiée de relative. C'était le cas dans les bureaux que j'ai visités aujourd'hui. Les Représentants de partis politiques et des candidatures indépendants semblaient être présents dans la plupart des bureaux, y inclus des observateurs nationaux.

Dans l'ensemble, la journée s'est passée dans le calme dans les bureaux de vote que j'ai eu l'occasion de visiter dans le district d'Abidjan, et les rapports de nos collègues dépêchés à l'intérieur du pays et des observateurs internationaux et diplomates que je viens de rencontrer confirme cette évaluation d'ensemble. Nous attendons cependant des informations plus précises de l'ensemble des circonscriptions dans les heures et les jours à venir. Ce calme pourrait illustrer un développement positif après la violente crise postélectorale.

Permettez-moi de souligner de nouveau ici la présence du dispositif sécuritaire et discrète mis en place par le Gouvernement, et la collaboration positive des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) de gendarmerie et les éléments de l'ONUCI déployés à travers le pays. Comme vous le savez, l'ONUCI a déployé 600 fonctionnaires pour suivre les opérations de vote, ainsi que près de 7000 casques bleus et plus d'un millier de policiers en soutien aux FRCI, à la gendarmerie et à la police, pour sécuriser les élections.

Certains incidents sécuritaires sont toutefois à souligner, notamment à Bonon, dans la région de Bouaflé, où des individus armés ont dérobé du matériel électoral, dont des urnes. Je tiens à condamner ces actes de violence et d'intimidation avec la plus grande fermeté. Nous attendons à présent un rapport complet de la situation pour connaître la nature des incidents et en évaluer l'impact sur les opérations de vote.

Permettez-moi à ce stade de saluer le travail remarquable accompli jusqu'ici par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et les structures gouvernementales compétentes pour permettre en général, le bon déroulement du scrutin d'aujourd'hui, et ce en dépit de délais très serrés pour son organisation.

En ce moment, les équipes de la CEI, du Bureau des services d'appui aux projets (UNOPS), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'ONUCI assurent le retour des procès-verbaux des bureaux de vote jusqu'aux commissions électorales locales. La consolidation des résultats se fera au niveau des 300 commissions locales tandis que la publication des résultats préliminaires interviendra au niveau des 105 commissions de sièges retenues par la CEI. Cette soirée de dépouillement et d'acheminement des résultats est très importante pour l'évaluation finale de ces élections.

J'invite à présent la Commission Electorale Indépendante à publier dans des délais raisonnables, et au fur et à mesure de leur mise à disposition, les résultats partiels par circonscription. J'exhorte vivement –comme l'ont fait avant moi les observateurs nationaux de la société civile- les formations politiques, les candidats dans leur ensemble, ainsi que les médias, à respecter la compétence exclusive de la CEI pour ce qui est de l'annonce des résultats.

Je tiens à saluer à ce titre l'amélioration du comportement des médias publics et privés au cours de la campagne électorale, après la publication des décisions des organes de régulation -le Conseil national de la presse (CNP) et la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA)- mais

également au cours de cette journée d'élections aux enjeux importants. Je les invite à conserver cette attitude exemplaire dans les jours à venir.

Comme vous le savez, mon rôle de certification intervient après l'examen des réclamations par le Conseil Constitutionnel. Cette certification se fera sur la base des cinq critères agréés par l'ensemble des parties ivoiriennes et validés par le Conseil de sécurité des Nations Unies, à savoir la paix/sécurité, l'inclusion, les médias d'État, la liste électorale et les résultats. D'ici à la certification, je reste donc à l'écoute des institutions compétentes et invite l'ensemble des acteurs nationaux mais aussi internationaux à la sérénité. Je vous remercie.

HT : merci M Koenders. Nous allons juste prendre quelques questions, parce qu'il a encore une réunion ici. Je vous prie de vous identifier en indiquant votre nom et l'organe que vous représentez.

Maureen Grisot (France 24) : Les bureaux de vote ont ouvert ce matin avec du retard, et ce soir ont fermé à l'heure mais de toute façon, il y a eu un faible taux de participation. Vous aviez d'procès-verbauxit que vous avez demandé à la commission électorale de publier très rapidement les resultats. Est-ce que vous craignez qu'entre la fermeture des bureaux de vote et la publication des resultats il y ait des violences ?

Koenders : C'est vrai il ya eu des retards constatés dans quelques circonscriptions et bureaux de vote. Toutefois nous pensons que ces retards n'ont pas beaucoup d'influence sur les élections. Vous m'avez demandé si j'ai des indications en ce qui concerne les violences après le dépouillement? Non je n'ai pas ces indications. Il faut être néanmoins très prudent. C'est pour cette raison que nos équipes sont partout déployées dans tout le pays de même que les Forces Républicaines et la police, pour sécuriser le transport de tous les PV (procès-verbaux) des votes aux CEI locales et ici à Abidjan.

Stanislas Ndayinshimiye (RFI) : C'est à propos des incidents. Il y a une information qui parle des urnes de quatre bureaux de vote brulées à Divo. Etes-vous au courant de cette information ?

BK : nous sommes au courant d'incidents dans la sous-préfecture de Bonon, près de Daloa. C'est un incident que je juge assez sérieux avec le vol de matériel électoral sensible destiné à Gbangbo, Kouadiokro. Au stade de nos investigations nous ne pouvons pas affirmer que ce vol a une incidence sur le vote. Nous savons que c'est un incident très sérieux et nous menons des enquêtes sur ce cas spécifique.

Christophe Parère (AFP) : vous avez évoqué une participation relative. Est-ce que cette participation est la même sur tout le territoire ? Avez-vous de petites indications sur Abidjan, sur le sud ou sur le Nord du pays ? La participation est-elle différenciée selon les régions ?

BK : je tiens à préciser que ce n'est pas à moi de donner des chiffres sur les taux de participation. Officiellement je ne les ai pas. C'est la Commission Electorale

Indépendante qui peut vous donner des chiffres. Nous parlons d'une participation relative. Nous avons bien sûr des indications qu'il y a des différences selon les régions. Mais je crois que c'est relatif. On sait par exemple qu'au nord à Ferkessedougou, le taux de participation est élevé. Dans les différentes localités à Abidjan, il y a des différences. Mais en ce qui concerne les chiffres précis, il faut attendre que la CEI les donne.

Oliver Monnier (Bloomberg News) : Vous parlez encore de participation relative. Est-ce qu'on a déjà les premières idées de pourquoi la participation est relative ?

BK : On a besoin d'analyses la-dessus. Il y a beaucoup de possibilités qui sont aussi, je crois, sur les discussions dans le pays. On doit vraiment savoir exactement le taux. Ce sont des élections législatives. Il y a eu des élections législatives avant dans ce pays. Il y a des élections législatives comme ça dans les pays voisins. Il y a aussi surtout l'influence de la crise postélectorale. Les élections se sont tenues dans un délai très serré. Mais vraiment, ce n'est pas à moi de définir quelle raison est plus importante que l'autre. Il faut vraiment demander aux électeurs et aussi ce n'est pas à moi de qualifier le taux. En tant que Nations unies, le terme que je peux employer est : relative. Et vous pouvez l'interpréter comme vous voulez.

HT : Oui. Dernière question.

MG (France 24) : Vous avez indiqué que vous invitez la Commission électorale à publier le plus tôt possible les premières tendances. Est-ce que vous avez peur qu'un délai dans la publication des résultats puisse créer des troubles éventuelles après les quelques cas de violences que vous avez

BK : J'ai demandé à la CEI de publier les résultats au fur et à mesure dès qu'ils sont disponibles. Et bien sûr que cela se fasse le plus vite possible. Je n'ai pas d'indications qu'il y a des violences. Ce soir, pas du tout. Mais il faut être toujours vigilant. C'est un pays qui sort d'un contexte postélectoral difficile. Nous sommes vigilants, mais je n'ai pas d'indications spécifiques.

HT : Merci M. Koenders.

BK : A vous.

HT : Mesdames et messieurs, merci.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-20235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>